



## En cours de divorce j achète un appartement

Par **roxane\_old**, le **09/08/2007** à **12:04**

bonjour;je me permet de venir à vous ce jour car j'ai un soucis concernant un achat immobilier et j espère que vous pourai me donner une réponse puisque vous êtes spcialisé dans la matière.Voilà,en cours de divorces depuis nov 2004; il y a eu 4 ordonnances de non\_conciliation de rendues..aujourd'hui, je serai donc tjrs sous le régime de la communauté de bien..seulement je viens de signer un compromis de vente et ma demande de crédit a été acceptée mais avec une réserve!! le service juridique de ma banque(SNVB) réclame le jugement de divorce pour débloquer les fonds car apparament, mon futur ex, aura le droit de réclamer la moitié de l appartement( je l achète avec des fonds propres).Seulement, mon avocat me dit que je n ai aucuns risque.Il me dit je cite "il n y à rien à craindre car les effets du divorces prénnent effet à la date de sa premiere notification par voix d huissier". J ne sais pas sur quel pied danser...j aimerai être sur de pouvoir acheter ce logement sans que Mr delon ne puisse m'en réclamer une part.j espere avoir été explicite et je vous remercie par avance de l interet que vous me porterez lors de votre lecture et vous de croire en mes sentiment distingués..roxane